

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Groupe	Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS				
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention				
Coefficient :	3	Durée :	3 heures	Feuillet :	1 / 16

EXPRESSION TECHNOLOGIQUE

SITUATION

Vous êtes agent vérificateur d'une entreprise certifiée APSAD/NF SERVICES pour l'installation et la maintenance d'appareils extincteurs.

Vous intervenez pour la première fois chez le client «*Les eaux d'Eviez*» ; entreprise familiale qui exploite une source d'eau minérale sur la commune d'Eviez.

L'eau de cette source est puisée et embouteillée directement sur le site.

La production journalière est expédiée par véhicules alimentés au GPL qui appartiennent à l'entreprise.

Le transfert des liquides inflammables est réalisé par un chariot automoteur de l'aire de stockage extérieur jusqu'à l'atelier décors.

Afin de pouvoir accueillir le public, ce client vient de construire une salle de projection de films retraçant l'histoire de sa société ainsi qu'un magasin de vente directe de produits dérivés; Leurs ouvertures sont prévues début juillet 2008.

La chaufferie fuel alimente le magasin, la salle de projection et les bureaux.

La chaufferie gaz alimente le reste de l'usine.

Enfin il a le projet de construire en 2009 un parking couvert de 40 places sur une surface de 600m², ainsi que d'installer une distribution de GPL pour ses véhicules.

Son assureur lui demande le certificat N4 en 2008 et à évoqué pour 2009 une demande d'implantation de RIA dans le bâtiment production.

ON DEMANDE de:

1. Recenser les extincteurs existants vérifiés en 2007. Répondre sur le feuillet 2.
2. Réaliser le devis de maintenance préventive et corrective sur le feuillet 3.
3. Réaliser l'étude de conformité à la règle APSAD R4 (en harmonisation avec les obligations réglementaires) afin de délivrer le certificat N4 (incluant la protection de la salle de projection et du magasin de vente) sur les feuillets 5 et 6.
4. Réaliser le devis de mise en conformité sur le feuillet 7.
5. Déterminer le nombre et type d'extincteurs à installer en 2008 afin de protéger le parking couvert ainsi que l'ilot GPL et son stockage (maintien de la conformité à la règle APSAD R4). Répondre sur le feuillet 9.
6. Implanter les RIA conformément à la règle APSAD R5 et norme NFS 62.201 du bâtiment Production (stockage bouteilles vides, embouteillage, atelier décors et stockage), en vue de la préparation du budget 2009. Répondre sur le Feuillet 9.
7. Le groupe de visite de la commission de sécurité a demandé à votre client de réaliser un plan d'intervention ainsi que des consignes de sécurité. Répondre aux questions feuillet 10.

ON EXIGE

1. Vous devez répondre sur les feuilles jointes.
2. L'étude de conformité à la règle APSAD R4 se fera à partir d'extincteurs à eau avec additif 6 et 9 litres, à poudre ABC de 6 et 9 kg et si nécessaire, d'extincteurs sur roues à poudre ABC 50 kg. Les risques d'origine électrique seront protégés par des appareils à CO2 de type 5 kg en activité industrielle et de type 2 kg en activité tertiaire.
3. Les extincteurs situés à l'extérieur du bâtiment seront à poudre ABC et protégés par des housses.
4. Le choix des extincteurs devra conduire au devis le plus économique.
5. Tous les documents seront remis le 15 au Juillet.

Groupement Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 2 / 16		

RECENSEMENT DES EXTINCTEURS EXISTANTS (sur 10 points)
(Dernière Vérification Juin 2006 réalisée conformément à la norme NFS 61-919)

Nombre	Type	Année	Opération de maintenance	Observations
2	6l Eau + Additif	1998	V - RD	-
3	6l Eau + Additif	2003	V - MAA	-
10	9l Eau + Additif	2005	V	-
1	2kg Halon 1211	1993	REF	Sur chariot automoteur
9	6kg Poudre ABC	1999	V	-
2	50kg Poudre ABC	1996	V	Bouteilles de chasse requalifiées en 2002
1	2kg CO ₂	2001	V - RRR	Vide
1	5kg CO ₂	2002	V	-
1	5kg CO ₂	1998	V - RRR	-
10	9kg Poudre ABC	2001	V	-

Opérations de maintenance préventive et corrective :
(Les opérations correctives sont complémentaires à la vérification)

V -> Vérification Annuelle (Forfait comprenant les pièces détachées et charges de maintenance)

MAA -> Maintenance Additionnelle Approfondie (Quinquennale)

R -> Recharge

RRR -> Répreuve, Recharge, Remise en état (Requalification)

RD -> Révision Décennale

REF -> Réforme et remise au rebut

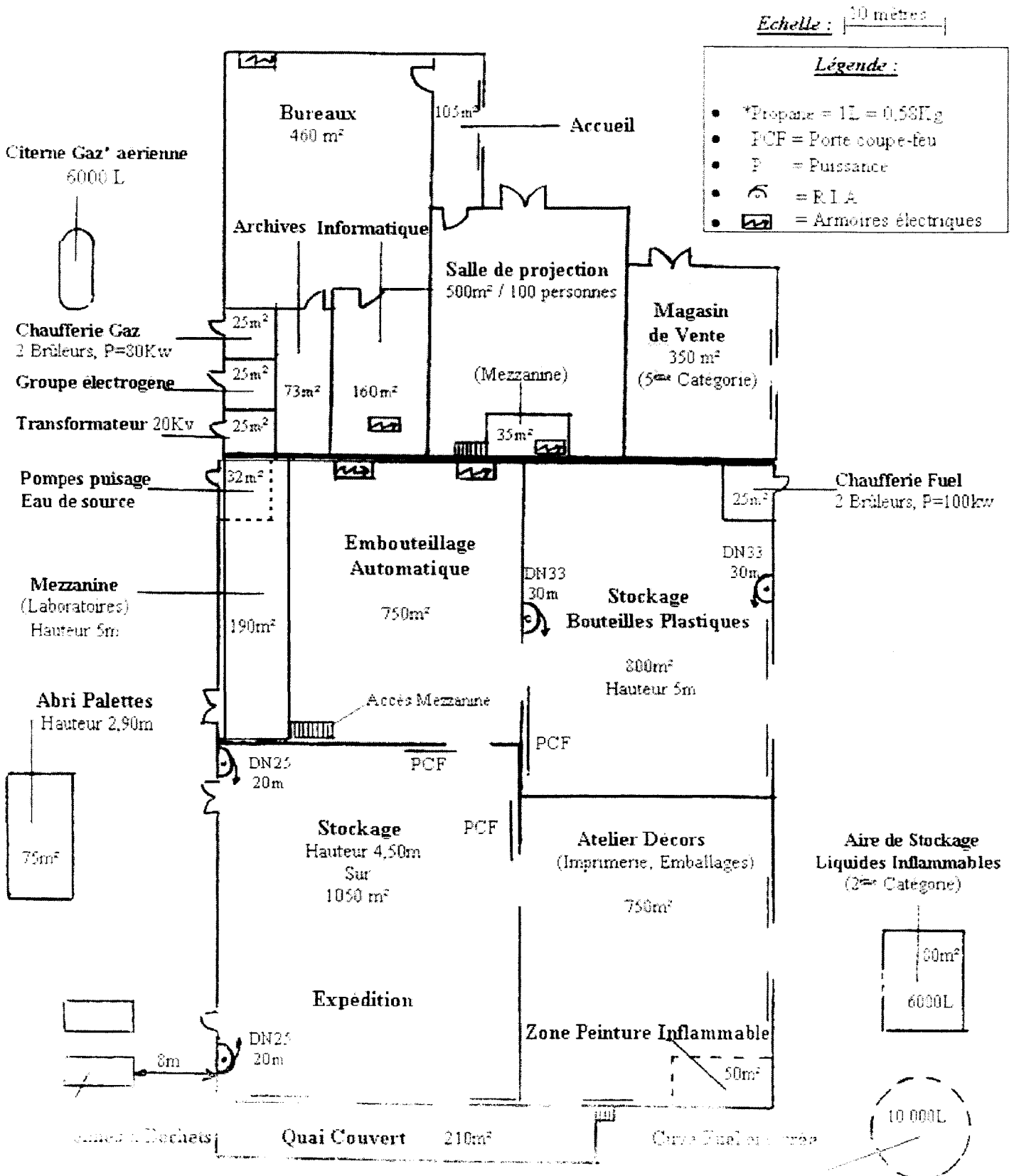
Groupe ment Inter Acadé mique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 3 / 16		

DEVIS DE MAINTENANCE (sur 2 points)

<i>Type</i>	<i>Quantité</i>	<i>Prix Unitaire € HT</i>	<i>Montant € HT</i>
Vérifications	39	15,00	585,00
Recharge CO ²	-	25,00	-
Révision Décennale	2	50,00	100,00
Requalification (RRR) CO2 2kg	1	50,00	50,00
Requalification (RRR) CO2 5kg	1	100,00	100,00
Maintenance Additionnelle Approfondie	3	15,00	45,00
Réforme et mise au rebut	1	20,00	20,00
			TOTAL HT :
			900,00
			TVA 19,6% :
			176,40
			TOTAL TTC :
			1076,40

Groupe Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé		AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS		
Epreuve :		EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention		
Coefficient :	3	Durée :	3 heures	Feuillet : 4 / 16

-LES EAUX D'EVIEZ-



Groupement Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 5 / 16		

Étude de Conformité à la règle APSAD R4 (sur 12 points)
(En harmonisation avec les obligations réglementaires)

Abréviations : - EP = Eau pulvérisée (en L) - CO2 = Dioxyde de carbone (en Kg)
- P = Poudre ABC (en Kg)

Zone – Risque	Surface en m ²	Protection générale Nombre et type	Protection complémentaire Nombre et type	Protection d'activités particulières Nombre et type
Accueil + Bureaux	565	3 EP 6L	1 CO2 2 kg	-
Informatique	160	1 EP 9L	1 CO2 5Kg	-
Archives	73	1 EP 6L	-	-
Salle de projection	500	3 EP 6L	-	-
Mezzanine	35	1 EP 6L	1 CO2 2Kg	-
Magasin de vente	350	2 EP 9L	-	-
Chaufferie gaz	25	1 P 6Kg	-	-
Groupe électrogène + Transformateur	50	1 P 9Kg	-	-
Pompage puisage	32	1 P 6Kg	-	-
Embouteillage	750	1 EP 6L 3 EP 9L	1 CO2 5Kg	-
Mezzanine (laboratoires)	190	2 EP 6L	-	-
Stockage Bouteilles plastiques	800	4 EP 9L	-	-
Chaufferie fuel	25	4 P 6Kg	-	-

Groupement Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 6 / 16		

Suite Étude N4

Zone – Risque	Surface en m ²	Protection générale Nombre et type	Protection complémentaire Nombre et type	Protection d'activités particulières Nombre et type
<i>Atelier Décors</i>	750	1 P 6Kg 3 P 9Kg	1 P 50Kg	-
<i>Stockage Expédition</i>	1050	3 EP 6L 3 P 9Kg	2 P 50Kg	-
<i>Quai couvert</i>	210	2 P 6Kg	-	-
<i>Bennes (- de 10m)</i>	-	1 P 9Kg	-	-
<i>Abris à palettes</i>	75	1 P 9Kg	-	-
<i>Citerne Gaz</i>	(3480 Kg)	-	-	2 P 9Kg
<i>Aire stockage liquides inflammables (6000L)</i>	80	-	-	2 P 9Kg
<i>Chariot automoteur</i>	-	-	1 P 2Kg	-

Dotation :

54 extincteurs

- 14 EP 6L
- 10 EP 9L
- 9 P 6Kg
- 13 P 9Kg
- 1 P 2Kg
- 3 P 50Kg
- 2 CO2 2Kg
- 2 CO2 5Kg

Extincteurs Existants :

39 extincteurs

- 5 EP 6L
- 10 EP 9L
- 9 P 6Kg
- 10 P 9Kg
- 2 P 50Kg
- 1 CO2 2Kg
- 2 CO2 5Kg

Complément :

15 extincteurs

- 9 EP 6L
- 3 P 6Kg
- 1 P 50Kg
- 1 P 2Kg
- 1 CO2 2Kg

Groupe Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 7 / 16		

Devis de mise en conformité selon la règle APSAD R4 (sur 2 points)

Type	Quantité	Prix Unitaire € HT	Montant € HT
Extincteur Eau 6 L + additif	9	130,00	1170,00
Extincteur Eau 9 L + additif	-	150,00	-
Extincteur poudre ABC 6 kg	-	130,00	-
Extincteur Poudre ABC 9 kg	3	150,00	450,00
Extincteur Poudre ABC 50 kg	1	700,00	700,00
Extincteur Poudre ABC 2 kg	1	50,00	50,00
Extincteur CO2 2 kg	1	100,00	100,00
Extincteur CO2 5 kg	-	200,00	-
Housse extincteur Portatif	9	40,00	360,00
		TOTAL HT :	2830,00
		TVA 19,6% :	554,68
		TOTAL TTC :	3384,68

Nota : Le tarif comprend la pose et la signalétique réglementaire

Groupement Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention			
Coefficient :	3	Durée :	3 heures	Feuillet : 8 / 16

Projet 2009
(Maintenance de la conformité à la règle APSAD R4)

⇒ **Parking Couvert – 600m² - 40 places (sur 1 point)**

Dotation à prévoir :

Pour protéger le parking couvert, il faudra prévoir 3 extincteurs à poudre ABC 9Kg

⇒ **Station de distribution de GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié) (sur 2 points)**

Le Stockage GPL de 5000 kg est situé à 25 m de l'îlot sur lequel sont installés les 2 appareils de distribution.

Dotation à prévoir :

Pour l'îlot : 2 extincteurs poudre ABC 9Kg

Pour le stockage : 2 extincteurs poudre ABC 9Kg

Groupe ment Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 9 / 16		

PROJET RIA 2009 (sur 12points)

L'assureur demande à ce que les RIA de l'atelier décors soient de type mousse.

Étude de protection du Bâtiment Production conformément à la règle R5 et obligations réglementaires.

- Existant**
- > arrivée d'eau DN80 équipée d'un disconnecteur dans le local puisage
 - > pression: 0.6 Mpa (après compteur)
 - > stockage bouteilles : 2 RIA DN33/ 30m (État bon) alimentés par 1 canalisation DN50
 - > Stockage expédition : 2 RIA DN25/20 m (État bon) alimentés par 1 canalisation DN40

1. Contrôler la validité de l'installation existante

Zone	Nombre RIA	Type	État	Prise en compte		
				Oui	Non	Justification
Stockage Bouteilles Potentiel Calorifique : 950 MJ/m ²	2	DN33/30m	Bon	X		Les 2 jets peuvent atteindre toutes les parties de la zone. Le Potentiel Calorifique PC > 900 MJ/m ² =>Ok pour des DN33/30m
Stockage Expedition Potentiel Calorifique : 1000 MJ/m ²	2	DN25/20m	Bon		X	Le DN25 est adapté aux risques moyens (PC entre 500 et 900 MJ/m ²). On a PC=1000 MJ/m ² Prévoir 3 RIA DN33/30m Canalisation à modifier (DN50)

2. Déterminer le nombre et type de RIA à installer :

Zone	Nombre RIA	Type	État	Justification
Atelier décors Potentiel Calorifique : 1000 MJ/m ²	2	DN33/30m Hydromousse	Neuf	Le risque est important Le PC est supérieur à 900MJ/m ²
Embouteillage Potentiel Calorifique : 800 MJ/m ²	3	DN25/30m	Neuf	Prévoir 3 RIA dont 1 sur la mezzanine (distance supérieure à 33m)

Groupe ment Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 10 / 16		

Projet RIA (suite)

Questions (sur 4 points):

1°) Quels sont les trois éléments nécessaires à la transformation d'un RIA en RIA de type mousse?

Réponse :

- 1 Proportionneur (ou doseur, ou mélangeur)
- 1 Lance à mousse
- 1 Bidon d'émulseur

2°) Sachant qu'un bidon de 20 litres d'émulseur est consommé en 5 minutes,

a) Exprimez le débit d'aspiration du proportionneur en litres/minute.

Réponse : Débit = $20/5 = 4L/min$

b) Combien de bidons d'émulseur faut-il par RIA pour être conforme à la durée de fonctionnement minimale précisée dans la règle R5?

Réponse : Il faut 4 bidons de 20L pour avoir un temps de fonctionnement de 20 minutes.

3°) Quelle est la durée de la garantie des liquides émulseurs?

Réponse : Les liquides émulseurs sont garantis 5 ans (obligation de la norme)

Groupement Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention			
Coefficient :	3	Durée :	3 heures	Feuille : 11 / 16

Le groupe de visite de la commission de sécurité des ERP a demandé la réalisation d'un plan d'intervention selon l'article MS41 ainsi que des consignes de sécurité selon l'article MS47.

Plans d'intervention – Questions (sur 3 points) :

1°) Comment se présente un plan d'intervention ?

Réponse :

Sous forme d'une pancarte inaltérable.

2°) A qui est-il destiné ?

Réponse :

Aux sapeurs-pompiers

3°) A quelle norme ce plan répond-il ?

Réponse :

NF S 60-303

4°) Que doit-il représenter ?

Réponse :

Il doit représenter au minimum le sous-sol, le rez-de-chaussée, chaque étage, ou l'étage courant de l'établissement.

Consignes de Sécurité Incendie – Questions (sur 3 points) :

1°) A qui sont-elles destinées ?

Réponse :

Au personnel de l'établissement.

2°) Que doivent-elles indiquer ?

Réponse :

- Les modalités d'alertes des Sapeurs Pompiers
- Les dispositions à prendre pour assurer la sécurité du public et du personnel.
- La mise en œuvre des moyens de secours de l'établissement.
- L'accueil et le guidage des sapeurs pompiers.

Groupement Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention			
Coefficient :	3	Durée :	3 heures	Feuillelet :
				12 / 16

SECURITE (sur 9 points)

Avant de vous autoriser à démarrer la vérification et la pose des extincteurs, le responsable de la sécurité souhaite établir un plan de prévention dans lequel les sujets suivants sont évoqués :

1°) Si vous deviez entrer dans le local transformateur haute tension afin d'y vérifier l'extincteur, quel document vous concernant devez-vous présenter ?

Réponse : Un titre d'habilitation électrique H0/B0

2°) En cas de projection d'additif (Forafac 1203) dans les yeux, quels sont les gestes de premiers secours à appliquer ?

Réponse :

- Enlever les lentilles de contact
- Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.
- Appeler immédiatement un médecin

3°) En cas de dispersion accidentelle de poudre ABC, quelles sont :

- les précautions à prendre pour la protection de l'environnement ?

Réponse :

- Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.
- Eviter que le produit arrive dans les égouts.

- les méthodes de nettoyage et d'élimination ?

Réponse : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

/	3
---	---

Nota : Répondez à l'aide des extraits des fiches de données de sécurité feuillets 14 et 15



Groupe Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 13 / 16		

SECURITE (Suite)














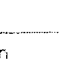







A l'aide de la fiche sécurité au poste de vérificateur, complétez les mesures de prévention que vous pensez mettre en œuvre face aux risques évoqués

TÂCHE : Vérification et pose des extincteurs

Prise de poste :

- ✓ Vérification de l'équipement : présence, état...
- ✓ Port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) obligatoires : 
- ✓ Présence des EPI nécessaires suivant les tâches à réaliser et l'environnement de travail : 
- ✓ Connaissance des instructions de vérification des différents types d'extincteurs.
- ✓ Connaissance des instructions particulières, consignes et règles de l'entreprise utilisatrice (EU) (règles de circulation, consignes d'évacuation...) et du plan de prévention (PPI), s'ils existent.
- ✓ Autoévaluation des Tâches en Sécurité : Analyse des risques potentiels.

Déroulement de l'activité :

Situation dangereuse	Risques	Prévention
Trajet en véhicule	Accident de la route 	Respecter le code de la route Entretien régulier du véhicule
Chargement / déchargement du véhicule	Accident de manutention	Propreté et rangement du véhicule
Déplacement dans l'EU	Chute de plain-pied  Circulation  Chute d'objets 	Porter ses EPI Suivre les règles de l'EU et du PPI s'ils existent
Présence d'une activité dangereuse près de la zone de travail (co-activité)	Risques variés spécifiques à l'EU, à la localisation de la zone de travail et aux autres entreprises extérieures  Ex : bruits  Industrie chimique 	Porter ses EPI obligatoires et ceux nécessaires suivant les risques et suivre les règles de l'EU  Ex : Protection auditive Habilitation du personnel (N1 ou N2)
Transport des extincteurs	Chute d'objets  Manutention manuelle  Appareil sous pression (extincteur CO ₂) 	Porter ses chaussures de sécurité  Formation gestes et postures  Transporter les extincteurs CO ₂ avec leur tromblon ou un bouchon adapté 
Utilisation d'objets tranchants (cutter, tournevis, perceuse...)	Coupures 	Porter ses gants 
Déblocage de la tête d'extincteur pour les extincteurs à eau pulvérisée et à poudre  Les extincteurs CO ₂ ne doivent en aucun cas être démontés. Vidange des extincteurs CO ₂	Appareil sous pression  Coup de flexible 	S'assurer de l'absence de pression en actionnant la soufflette Desserrer la tête progressivement sans se tenir au dessus du robinet et vérifier qu'il n'y a pas de pression Laisser en place le tromblon et bien tenir la poignée du tromblon lors de la vidange de l'extincteur
Recharge d'extincteur eau - appareil	Irritation liée au contact de l'aquidil 	Porter ses lunettes et ses gants Arroser un chiffon ou une bande sur la cave
Recharge d'extincteur à poudre	Inhalation de poudre	Porter son masque de protection 

Groupe Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
--------------------------------	------------	---------------------	-------------------	---------

Annexe Feuille 14

ORCHIDEE S.A.S

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

ABC 40 / P1124

Date d'impression : 09/07/06

Code du produit : 1.300.8.403

Page 2 de 5

Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité
non applicable

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu
Non demandé

Information supplémentaire

Le produit lui-même ne brûle pas.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Éviter toute formation de poussière.
En cas de formation de poussières ou d'aérosol, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre du modèle P1/FFP1.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Les méthodes de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Non demandé

Préventions des incendies et explosion

Non demandé

Information supplémentaire

Non demandé

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec. Conserver à une température inférieure à 60 °C.

Indications concernant le stockage en commun

Non demandé

Information supplémentaire

Conserver dans le conteneur original. Conserver hermétiquement fermé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Conseils supplémentaires

Non demandé

Contrôles de l'exposition



Contrôle de l'exposition professionnelle

Non demandé



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément à la
directive CE/2001/58



FORAFAC® 1203

Version 2.7

Date de révision 04.11.2005

Réf. 130000005009

L'inhalation des produits de décomposition à haute concentration peut causer une insuffisance respiratoire (oedème du poumon).

4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Eloigner du lieu d'exposition, cou cher. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
- Inhalation : Mettre la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau.
- Contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler immédiatement un médecin.
- Ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : eau pulvérisée, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO2).
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Produits de décomposition dangereux
- Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
- Information supplémentaire : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection individuel.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
- Méthodes de nettoyage : Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
- Conseils supplémentaires : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Groupement Inter Académique	CAP	Session 2008	Code(s) Examen(s)	Tirages
Corrigé	AGENT VERIFICATEUR D'APPAREILS EXTINCTEURS			
Epreuve :	EPREUVE EP1 : Vérification d'une installation et organisation de l'intervention			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 16 / 16		

FICHE DE RELEVÉ DES NOTES

CHAPITRES	FEUILLETS	NOTES
1°) Recensement des extincteurs existants	2	/10
2°) Devis de maintenance	3	/2
3°) Etude de conformité R4	5 et 6	/12
4°) Devis selon étude R4	7	/2
5°) Projet 2008 extincteurs	8	/3
6°) Projet 2008 R.I.A	9	/12
7°) R.I.A Hydromousse	10	/4
8°) Plans et consignes	11	/6
9°) Sécurité	12 et 13	/9
	TOTAL	/60